

Arcueil-Cachan : et si vous financiez des centrales solaires citoyennes ?

🏠 > Île-de-France & Oise > Val-de-Marne | Anne-Laure Abraham | 18 janvier 2019, 17h54 | MAJ : 18 janvier 2019, 18h15 | [f](#) [t](#) [m](#) 0



Illustration. La coopérative citoyenne Sud Paris Soleil se propose de financer, d'installer et d'exploiter de petites centrales solaires sur les toits d'équipements publics ou de particuliers. **LP/Louis Moulin**



La coopérative Sud Paris Soleil se propose de financer, installer et exploiter de petites centrales solaires photovoltaïques sur des toits d'Arcueil, Cachan et des villes alentours. Elle appelle les citoyens à participer au projet.

« Si tout le monde met la main à la poche, le projet deviendra réalité. » Christine Blondel la présidente de la [coopérative citoyenne Sud Paris Soleil](#) mise beaucoup sur la soirée de lancement ce samedi à Cachan.

Cette structure, créée en 2016 après la COP 21, s'est donnée pour défi d'équiper de panneaux photovoltaïques des toits de bâtiments publics ou privés d'Arcueil, Cachan et des communes avoisinantes. « L'objectif de samedi, c'est d'informer et de recueillir un maximum de chèques auprès de souscripteurs. Equiper le toit d'une école, c'est 150 000 €. On envisage de lancer une cagnotte sur une plate-forme de crowdfunding (financement participatif) », précise la présidente de la coopérative. Les habitants sont invités à investir avec un minimum de 100 € la part.

Tout est né de la volonté d'un groupe de citoyens d'oeuvrer pour la transition écologique de manière collective. Une démarche soutenue par les mairies d'Arcueil et de Cachan. Celles-ci doivent ainsi prochainement prendre dix parts chacune dans la coopérative. Le Département et la Région sont également parties prenantes. Sud Paris Soleil compte d'ailleurs solliciter une subvention de la Région dans le cadre d'un appel à projet. Une dizaine d'autres projets sont en cours en Ile-de-France.

L'idée de la coopérative est de produire de l'énergie solaire par le biais de panneaux photovoltaïques installés sur le toit d'équipements publics ou de particuliers et de revendre cette électricité à un fournisseur d'énergie pour amortir l'investissement. « En 2016, on a commencé à chercher des toits chez des particuliers, mais la surface est souvent plus restreinte que dans les équipements publics et on s'est rendu compte que c'était plus difficile à rentabiliser », constate Christine Blondel.

A l'heure actuelle, la faisabilité de trois sites est étudiée : l'école élémentaire La Plaine (lire ci-dessous) à Cachan ainsi qu'un habitat participatif à Cachan et l'école Henri-Barbusse à Arcueil, selon la présidente. *Rendez-vous ce samedi à partir de 18 heures à la Maison Cousté, 19, rue Cousté à Cachan. Des animations pour les enfants sont prévues.*

UN PROJET À L'ÉTUDE SUR L'ÉCOLE DE LA PLAINE À CACHAN



Cachan, ce jeudi. Mathilde Marduel, du cabinet d'études Cythelia (à droite), prend des mesures pour voir la faisabilité de poser des panneaux solaires sur l'école élémentaire de la Plaine

« C'est bien parti... Pour aller au point de raccordement, c'est simple, l'exposition est bonne. Est-ce qu'on peut élaguer certains arbres ? » Perchée sur le toit de l'école élémentaire de la Plaine, Mathilde Marduel, inspecte l'inclinaison du toit, la hauteur des puits de lumière, mesure la surface...

L'ingénieure, qui travaille pour le cabinet d'étude Cythelia energy, s'est rendue sur le toit de l'établissement ce jeudi avec la présidente de la coopérative Sud Paris Soleil, son mari et deux représentants de la mairie afin de définir la faisabilité du projet de centrale solaire. 600 m² de toiture pourraient ainsi être équipés de panneaux solaires pour une production de 100 kWc (kilowatt crête), soit la consommation annuelle de 30 foyers hors chauffage électrique. Coût de la pose et du matériel : environ 100 000 €.

« On regarde, l'exposition, s'il y a de l'ombrage ou pas, comment on peut le mettre en œuvre..., reprend la jeune femme. Il ne faut pas trop changer la densité par exemple. Là, ce qui est bien, c'est qu'il y a du gravier. Donc, on peut en enlever, poser les panneaux et remettre du gravier pour les lester selon une charge équivalente ». L'injection de l'électricité ne semble pas complexe. « Il suffit de poser un câble à l'extérieur du bâtiment, longer une passerelle pour rejoindre le point de livraison. »

Cerise sur le gâteau : l'école devrait consommer solaire car « dans la pratique, on verse dans le réseau et on récupère au plus proche ». Si toutes les autorisations nécessaires sont obtenues, le dossier pourrait être complet cet été pour des travaux en 2020 selon la jeune femme.